

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN934

présenté par

Mme Thillaye, rapporteure pour avis au nom de la commission des lois

ARTICLE 32

À l'alinéa 6, après le mot :

« nationale »,

insérer les mots :

« mentionnée au premier alinéa du présent I ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.